

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-104-1905 Mutations

n° 19-104-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

26 juin 1905

Numéro JO

n° 104 du 01/07/1905

Date du numéro

1 juillet 1905

TEXTE INTÉGRAL

est accorde Un Congé sans solde de six inois au sieur Mahmoud Almet, planten au Secrétariat Général. Il est remplacé provisoirement pendant son absence par le sieur Aden Nour engagé à compter du 1er Juin à la solde de 30 francs par mos.